

# 380 000€ de fonds européens pour des projets de développement de la pêche et de l'ostréiculture

3 nouveaux projets à portée collective pour le développement de la pêche ou de l'ostréiculture locales, représentant un montant total de 380000 €, ont été soumis au Comité de Sélection du programme DLAL-FEAMP (Développement Local mené par les Acteurs Locaux du Fonds Européen pour les Affaires Maritimes et la Pêche) du Pays Bassin d'Arcachon-Val de l'Eyre.

Le 4 octobre dernier, les membres du Comité de Sélection du programme DLAL (composé d'ostréiculteurs, pêcheurs, représentants de la filière nautique et de l'environnement ainsi que des élus locaux) ont examinés 3 nouveaux dossiers souhaitant bénéficier du soutien financier et technique de ce dispositif.

- Le Comité Régional de la Conchyliculture Arcachon-Aquitaine (CRCAA) a présenté son projet pour améliorer l'accueil du public dans les cabanes ostréicoles où sont pratiquées la vente directe, les dégustations ou encore les visites d'exploitation. Il s'agit d'accompagner les professionnels dans une démarche de qualité pour répondre à la réglementation en matière d'accessibilité et de sécurité, mais également d'informer les consommateurs sur les obligations liées à l'Arrêté préfectoral d'avril 2011 qui régit la plupart des dégustations ostréicoles du bassin.
- Ensuite, le Parc Naturel Marin du Bassin d'Arcachon (PNMBA) a détaillé son projet de partenariat avec la filière pêche locale qui doit servir à alimenter une

étude sur les interactions entre la pêche et les richesses naturelles du PNM. Ces travaux répondent à des enjeux inscrits dans le plan de gestion du PNM et dans la réglementation Natura 2000.

- Et enfin, le CRCAA a proposé un second projet pour déployer la marque collective Les Huitres Arcachon-Cap Ferret® et ses deux gammes Tradition® et Sélection® au travers de la communication et de temps forts autour de ces produits phares. Aujourd'hui représentées par une vingtaine de producteurs, le CRCAA souhaite habiliter au moins 100 professionnels dans l'une ou l'autre des gammes pour faire rayonner les huitres du bassin. Toujours dans un souci de qualité, le CRCAA se fera accompagner par un prestataire extérieur qui réalisera les contrôles et vérifiera le respect des cahiers des charges de ces gammes.

**Cela porte à 15 le nombre de projets opérationnels accompagnés par le dispositif DLAL depuis son lancement en 2017, pour un montant total de plus d'1 million d'euros d'investissement sur le territoire, et 424 000€ de subventions FEAMP accordées.**